



Paris. — J. Claye, imp.

Furne et C., éditeurs.

Reynier.

exalter sa tête, et il embrassa l'idée qu'on lui proposait, avec la mobilité et l'ardeur des princes russes. Il offrit sa protection à l'Empire, et voulut se porter garant de son intégrité. La prise de Malte le remplit de colère, et il offrit la coopération de ses armées contre la France. L'Angleterre triomphait donc à Saint-Petersbourg comme à Constantinople, et elle allait faire marcher d'accord des ennemis jusque-là irréconciliables.

Le même zèle ne régnait pas partout. La Prusse se trouvait trop bien de sa neutralité et de l'épuisement de l'Autriche pour vouloir

intervenir dans la lutte des deux systèmes. Elle veillait seulement à ses frontières du côté de la Hollande et de la France, pour empêcher la contagion révolutionnaire. Elle avait rangé ses armées de manière à former une espèce de cordon sanitaire. L'Empire, qui avait appris à ses dépens à connaître la puissance de la France, et qui était exposé à devenir toujours le théâtre de la guerre, souhaitait la paix. Les princes dépossédés eux-mêmes la souhaitaient aussi, parce qu'ils étaient assurés de trouver des indemnités sur la rive droite; les princes ecclésiastiques

seuls, menacés de la sécularisation, désiraient la guerre. Les puissances italiennes du Piémont et de la Toscane ne demandaient pas mieux qu'une occasion, mais elles tremblaient sous la main de fer de la république française. Elles attendaient que Naples ou l'Autriche leur donnât le signal. Quant à l'Autriche, quoiqu'elle fût la mieux disposée des cours formant la coalition monarchique, elle hésitait cependant avec sa lenteur ordinaire à prendre un parti, et surtout elle craignait pour ses peuples déjà très-épuisés par la guerre. La France lui avait opposé deux républiques nouvelles, la Suisse et Rome, l'une sur ses flancs, l'autre en Italie, ce qui l'irritait fort et la disposait tout à fait à rentrer en lutte; mais elle aurait passé par-dessus ces nouveaux envahissements de la coalition républicaine, si on l'avait dédommée par quelques conquêtes. C'est pour ce but qu'elle avait proposé des conférences à Seltz. Ces conférences devaient avoir lieu dans l'été de 1798, non loin du congrès de Rastadt et concurremment avec ce congrès. De leur résultat dépendaient la détermination de l'Autriche et le succès des efforts tentés pour former une nouvelle coalition.

François (de Neufchâteau) était l'envoyé choisi par la France. C'est pour ce motif qu'on avait désigné la petite ville de Seltz, à cause de sa situation sur les bords du Rhin, non loin de Rastadt, mais sur la rive gauche. Cette dernière condition était nécessaire, parce que la Constitution défendait au directeur sortant de s'éloigner de France avant un délai fixé. M. de Cobenzel avait été envoyé par l'Autriche. Dès les premiers moments on put voir les dispositions de cette puissance. Elle voulait être dédommée, par des extensions de territoire, des conquêtes que le système républicain avait faites en Suisse et en Italie. La France voulait avant tout qu'on s'entendît sur les événements de Vienne, et que des satisfactions fussent accordées pour l'insulte faite à Bernadotte. Mais l'Autriche évitait de s'expliquer sur ce point, et ajournait toujours cette partie de la négociation. Le négociateur français y revenait sans cesse; du reste, il avait l'ordre de se contenter de la moindre satisfaction. La France aurait voulu

que le ministre Thugut, disgracié en apparence, le fût réellement, et qu'une simple démarche, la plus insignifiante du monde, fût faite auprès de Bernadotte, pour réparer l'outrage qu'il avait reçu. M. de Cobenzel se contenta de dire que sa cour désapprouvait ce qui s'était passé à Vienne, mais il ne convint d'aucune satisfaction, et il continua d'insister sur les extensions de territoire qu'il réclamait. Il était clair que les satisfactions d'amour-propre ne seraient accordées qu'autant que celles d'ambition auraient été obtenues. L'Autriche disait que l'institution des deux républiques romaine et helvétique, et l'influence évidente exercée sur les républiques cisalpine, ligurienne et batave, étaient des violations du traité de Campo-Formio, et une altération dangereuse de l'état de l'Europe; elle soutenait qu'il fallait que la France accordât des dédommagements, si elle voulait qu'on lui pardonnât ses dernières usurpations; et pour dédommagement le négociateur autrichien demandait de nouvelles provinces en Italie. Il voulait que la ligne de l'Adige fût portée plus loin, et que les possessions autrichiennes s'étendissent jusqu'à l'Adda et au Pô, c'est-à-dire qu'on donnât à l'Empereur une grande moitié de la république cisalpine. M. de Cobenzel proposait de dédommager la république cisalpine avec une partie du Piémont; le surplus de ce royaume aurait été donné à l'archiduc de Toscane; et le roi de Piémont aurait reçu en dédommagement les États de l'Église. Ainsi, au prix d'un agrandissement pour lui en Lombardie, et pour sa famille en Toscane, l'Empereur aurait sanctionné l'institution de la république helvétique, le renversement du pape et le démembrement de la monarchie du Piémont. La France ne pouvait consentir à ces propositions par une foule de raisons. D'abord elle ne pouvait démembrer la Cisalpine à peine formée, et replacer sous le joug autrichien des provinces qu'elle avait affranchies, et auxquelles elle avait promis et fait payer la liberté; enfin elle avait, l'année précédente, conclu un traité avec le roi de Piémont, par lequel elle lui garantissait ses États. Cette garantie était surtout stipulée contre l'Autriche. La France ne pouvait donc

pas sacrifier le Piémont. Aussi François (de Neufchâteau) ne put-il adhérer aux propositions de M. de Cobentzel. On se sépara sans avoir rien conclu. Aucune satisfaction n'était accordée pour l'événement de Vienne. M. de Degelmann, qui devait être envoyé à Paris comme ambassadeur, n'y vint pas, et l'on déclara que les deux cabinets continueraient de correspondre par leurs ministres au congrès de Rastadt. Cette séparation fut généralement prise pour une espèce de rupture.

Les résolutions de l'Autriche furent évidemment fixées dès cet instant; mais, avant de recommencer les hostilités avec la France, elle voulait s'assurer le concours des principales puissances de l'Europe. M. de Cobentzel partit pour Berlin, et dut se rendre de Berlin à Saint-Petersbourg. Le but de ces courses était de contribuer avec l'Angleterre à former la nouvelle coalition. L'empereur de Russie avait envoyé à Berlin l'un des plus importants personnages de son empire, le prince Repnin. M. de Cobentzel devait réunir ses efforts à ceux du prince Repnin et de la légation anglaise, pour entraîner le jeune roi.

La France, de son côté, avait envoyé l'un de ses plus illustres citoyens à Berlin, c'était Sieyès. La réputation de Sieyès avait été immense avant le règne de la Convention. Elle s'était évanouie sous le niveau du comité de salut public. On la vit renaître tout à coup lorsque les existences purent recommencer leurs progrès naturels; et le nom de Sieyès était redevenu le plus grand nom de France, après celui de Bonaparte, car, en France, une réputation de profondeur est ce qui produit le plus d'effet après une grande réputation militaire. Sieyès était donc l'un des deux grands personnages du temps. Toujours boudant et frondant le gouvernement, non pas comme Bonaparte, par ambition, mais par humeur contre une Constitution qu'il n'avait pas faite, il ne laissait pas que d'être importun. On eut l'idée de lui donner une ambassade. C'était une occasion de l'éloigner, de l'utiliser, et surtout de lui fournir des moyens d'existence. La révolution les lui avait enlevés tous, en abolissant les bénéfices ecclésiastiques. Une grande ambassade permettait de

les lui rendre. La plus grande était celle de Berlin, car on n'avait d'envoyés ni en Autriche, ni en Russie, ni en Angleterre. Berlin était le théâtre de toutes les intrigues, et Sieyès, quoique peu propre au maniement des affaires, était cependant un observateur fin et sûr. De plus, sa grande renommée le rendait particulièrement propre à représenter la France, surtout auprès de l'Allemagne, à laquelle il convenait plus qu'à tout autre pays.

Le roi ne vit pas arriver avec plaisir dans ses États un révolutionnaire si célèbre; cependant il n'osa pas le refuser. Sieyès se comporta avec mesure et dignité; il fut reçu de même, mais laissé dans l'isolement. Comme tous nos envoyés à l'étranger, il était observé avec soin, et pour ainsi dire séquestré. Les Allemands étaient fort curieux de le voir, mais ne l'osaient pas. Son influence sur la cour de Berlin était nulle. C'était le sentiment de ses intérêts qui seul inspirait le roi de Prusse contre les instances de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie.

Tandis qu'en Allemagne on travaillait à décider le roi de Prusse, la cour de Naples, pleine de joie et de témérité depuis la victoire de Nelson, faisait des préparatifs immenses de guerre, et redoublait ses sollicitations auprès de la Toscane et du Piémont. La France, par une espèce de complaisance, lui avait laissé occuper le duché de Bénévent. Mais cette concession ne l'avait point calmée. Elle se flattait de gagner à la prochaine guerre une moitié des États du pape.

Les négociations de Rastadt se poursuivaient avec succès pour la France. Treillard devenu directeur, et Bonaparte parti pour l'Égypte, avaient été remplacés au congrès par Jean Debry et Roberjot. Après avoir obtenu la ligne du Rhin, il restait à résoudre une foule de questions militaires, politiques, commerciales. Notre députation était devenue extrêmement exigeante, et demandait beaucoup plus qu'elle n'avait droit d'obtenir. Elle voulait d'abord toutes les îles du Rhin, ce qui était un article important, surtout sous le rapport militaire. Elle voulait ensuite garder Kehl et son territoire, vis-à-vis Strasbourg; Cassel et son territoire, vis-à-vis Mayence.

Elle voulait que le pont commercial entre les deux Brisach fût établi; que cinquante arpents de terrain nous fussent accordés en face de l'ancien pont de Huningue, et que l'importante forteresse d'Ehrenbreitstein fût démolie. Elle demandait ensuite que la navigation du Rhin, et de tous les fleuves d'Allemagne aboutissant au Rhin, fût libre; que tous les droits de péage fussent abolis; que les marchandises fussent, sur les deux rives, soumises à un même droit de douane; que les chemins de halage fussent conservés, et entretenus par les riverains. Elle demandait enfin une dernière condition fort importante, c'est que les dettes des pays de la rive gauche cédés à la France fussent transportées sur les pays de la rive droite destinés à être donnés en indemnité.

La députation de l'Empire répondit avec raison que la ligne du Rhin devait présenter une sûreté égale aux deux nations; que c'était la raison d'une sûreté égale qui avait été surtout alléguée pour faire accorder cette ligne à la France; mais que cette sûreté n'existerait plus pour l'Allemagne, si la France gardait tous les points offensifs, soit en se réservant les îles, soit en gardant Cassel et Kehl, et cinquante arpents vis-à-vis Huningue, etc. La députation de l'Empire ne voulut donc pas admettre les demandes de la France, et proposa pour véritable ligne de partage le *thalweg*, c'est-à-dire le milieu du principal bras navigable. Toutes les îles qui étaient à droite de cette ligne devaient appartenir à l'Allemagne, toutes celles qui étaient à gauche devaient appartenir à la France. De cette manière, on plaçait entre les deux peuples le véritable obstacle qui fait d'un fleuve une ligne militaire, c'est-à-dire le principal bras navigable. Par suite de ce principe, la députation demandait la démolition de Cassel et de Kehl, et refusait les cinquante arpents vis-à-vis Huningue. Elle ne voulait pas que la France conservât aucun point offensif, lorsque l'Allemagne les perdait tous. Elle refusait avec moins de raison la démolition d'Ehrenbreitstein, qui était incompatible avec la sûreté de la ville de Coblenz. Elle accordait la libre navigation du Rhin, mais elle la demandait pour toute l'étendue

de son cours, et voulait que la France obligeât la république batave à reconnaître cette liberté. Quant à la libre navigation des fleuves de l'intérieur de l'Allemagne, cet article dépassait, disait-elle, sa compétence, et regardait chaque État individuellement. Elle accordait le chemin de halage. Elle voulait que tout ce qui était relatif aux péages et à leur abolition fût renvoyé à un traité de commerce. Elle voulait enfin, relativement aux pays de la rive gauche cédés à la France, que leurs dettes restassent à leur charge, par le principe que la dette suit son gage, et que les biens de la noblesse immédiate fussent considérés comme propriétés particulières, et conservés à ce titre. La députation demandait accessoirement que les troupes françaises évacuassent la rive droite et cessassent le blocus d'Ehrenbreitstein, parce qu'il réduisait les habitants à la famine.

Ces prétentions contraires donnèrent lieu à une suite de notes et de contre-notes, pendant tout l'été. Enfin, vers le mois de vendémiaire an vi (août et septembre 1798), le *thalweg* fut admis par la députation française. Le principal bras navigable fut pris pour limite entre la France et l'Allemagne, et les îles durent être partagées conséquemment à ce principe. La France consentit à la démolition de Cassel et de Kehl, mais elle exigea l'île de Pettersau, qui est placée dans le Rhin à peu près à la hauteur de Mayence, et qui est d'une assez grande importance pour cette place. L'empire germanique consentit de son côté à la démolition d'Ehrenbreitstein. La libre navigation du Rhin et l'abolition des péages furent accordées. Il restait à s'entendre sur l'établissement des ponts commerciaux, sur les biens de la noblesse immédiate, sur l'application des lois de l'émigration dans les pays cédés, et sur les dettes de ces pays. Les princes séculiers avaient déclaré qu'il fallait faire toutes les concessions compatibles avec l'honneur et la sûreté de l'Empire, afin d'obtenir la paix si nécessaire à l'Allemagne. Il était évident que la plupart de ces princes voulaient traiter; la Prusse les y engageait. Quant à l'Autriche, elle commençait à montrer des dispositions toutes contraires, et à exciter le ressentiment des princes ecclésiastiques.



Les Pyramides. (Page 660.)

tiques contre la marche des négociations. Les députés de l'Empire, tout en se prononçant pour la paix, gardaient cependant la plus grande mesure, par la crainte que leur causait l'Autriche, et louvoyaient entre celle-ci et la Prusse. Quant aux ministres français, ils montraient une certaine roideur ; ils vivaient à part, et dans une espèce d'isolement, comme tous nos ministres en Europe. Telle était la situation du congrès à la fin de l'été de l'an vi (1798).

Pendant que ces événements se passaient en Orient et en Europe, la France, toujours chargée du soin de diriger les cinq républiques instituées autour d'elle, avait eu des soucis sans fin. C'étaient des difficultés continues pour y diriger l'esprit public, pour y faire vivre nos troupes, pour y mettre d'accord nos ambassadeurs avec nos généraux, pour y maintenir enfin la bonne harmonie avec les États voisins.

Presque partout il avait fallu faire comme

en France, c'est-à-dire, après avoir frappé sur un parti, frapper bientôt sur l'autre. En Hollande on avait exécuté, le 3 pluviôse (22 janvier), une espèce de 18 fructidor pour écarter les fédéralistes, abolir les anciens règlements, et donner au pays une constitution militaire, à peu près semblable à celle de la France. Mais cette révolution avait tourné beaucoup trop au profit des démocrates. Ceux-ci s'étaient emparés de tous les pouvoirs. Après avoir exclu de l'assemblée nationale tous les députés qui leur paraissaient suspects, ils s'étaient eux-mêmes constitués en directoire et en deux conseils, sans recourir à de nouvelles élections. Ils avaient voulu par là imiter la Convention nationale de France, et ses fameux décrets des 5 et 13 fructidor. Ils s'étaient entièrement emparés depuis de la direction des affaires, et ils sortaient de la ligne où le Directoire français voulait maintenir toutes les républiques confiées à ses soins. Le général Daendels,

l'un des hommes les plus distingués du parti modéré, vint à Paris, s'entendit avec nos directeurs, et repartit pour aller en Hollande porter aux démocrates le coup qu'on leur avait récemment porté à Paris, en les excluant du corps législatif par les scissions. Ainsi, tout ce qu'on faisait en France, il fallait immédiatement après le répéter dans les États qui dépendaient d'elle. Joubert eut ordre d'appuyer Daendels. Celui-ci se réunit aux ministres, et, avec le secours des troupes bataves et françaises, dispersa le directoire et les conseils, forma un gouvernement provisoire, et fit ordonner de nouvelles élections. Le ministre de France, Delacroix, qui avait appuyé les démocrates, fut rappelé. Ces scènes produisirent leur effet accoutumé. On ne manqua pas de dire que les constitutions républicaines ne pouvaient marcher seules, qu'à chaque instant il fallait le levier des baïonnettes, et que les nouveaux États se trouvaient sous la dépendance la plus complète de la France.

En Suisse, l'établissement de la république *une et indivisible* n'avait pas pu se faire sans combats. Les petits cantons de Schwitz, Zug, Glaris, excités par les prêtres et les aristocrates suisses, avaient juré de s'opposer à l'adoption du régime nouveau. Le général Schauenbourg, sans vouloir les réduire par la force, avait interdit toute communication des autres cantons avec ceux-ci. Les petits cantons réfractaires coururent aussitôt aux armes et envahirent Lucerne, où ils pillèrent et dévastèrent. Schauenbourg marcha sur eux, et après quelques combats opiniâtres les réduisit à demander la paix. Le gage de cette paix avait été l'acceptation de la Constitution nouvelle. Il fallut employer aussi le fer et même le feu pour réprimer les paysans du haut Valais, qui avaient fait une descente dans le bas Valais, dans le but d'y rétablir leur domination. Malgré ces obstacles, en prairial (mai 1798), la Constitution était partout en vigueur. Le gouvernement helvétique était réuni à Arau. Composé d'un directoire et de deux conseils, il commençait à s'essayer dans l'administration du pays. Le nouveau commissaire français était Rapinat, beau-frère de Rewbell. Le gouvernement helvé-

tique devait s'entendre avec Rapinat pour l'administration des affaires. Les circonstances rendaient cette administration difficile. Les prêtres et les aristocrates, postés dans les montagnes, épiaient le moment favorable pour soulever de nouveau la population. Il fallait se tenir en garde contre eux, nourrir et satisfaire l'armée française qu'on avait à leur opposer, organiser l'administration, et se mettre en mesure d'exister bientôt d'une manière indépendante. Cette tâche n'était pas moins difficile pour le gouvernement helvétique que pour le commissaire français placé auprès de lui.

Il était naturel que la France s'emparât des caisses appartenant aux anciens cantons aristocratiques, pour payer les frais de la guerre. L'argent contenu dans les caisses, et les approvisionnements renfermés dans les magasins formés par les ci-devant cantons, lui étaient indispensables pour faire vivre son armée. C'était l'exercice le plus ordinaire du droit de conquête; elle aurait pu sans doute renoncer à ce droit, mais la nécessité la forçait d'en user dans le moment. Rapinat eut donc ordre de mettre le scellé sur toutes les caisses. Beaucoup de Suisses, même parmi ceux qui avaient souhaité la révolution, trouvèrent fort mauvais qu'on s'emparât du pécule et des magasins des anciens gouvernements. Les Suisses sont, comme tous les montagnards, sages et braves, mais d'une extrême avarice. Ils voulaient bien qu'on leur apportât la liberté, qu'on les débarrassât de leurs oligarques, mais ils ne voulaient pas faire les frais de la guerre. Tandis que la Hollande et l'Italie avaient souffert, presque sans se plaindre, le fardeau énorme des campagnes les plus longues et les plus dévastatrices, les patriotes suisses jetèrent les hauts cris pour quelques millions dont on s'empara. Le directoire helvétique fit de son côté apposer de nouveaux scellés sur ceux qui venaient d'être apposés par Rapinat, et protesta ainsi contre la mesure qui mettait les caisses à la disposition de la France. Rapinat fit sur-le-champ enlever les scellés du directoire helvétique, et déclara à ce directoire qu'il était borné aux fonctions administratives, qu'il ne pouvait rien contre l'autorité

de la France, et qu'à l'avenir ses lois et ses décrets n'auraient de vigueur qu'autant qu'ils ne contiendraient rien de contraire aux arrêtés du commissaire et du général français. Les ennemis de la révolution, et il s'en était glissé plus d'un dans les conseils helvétiques, triomphèrent de cette lutte et crièrent à la tyrannie. Ils dirent que leur indépendance était violée, et que la république française, qui avait prétendu leur apporter la liberté, ne leur apportait en réalité que l'asservissement et la misère. L'opposition ne se manifestait pas seulement dans les conseils, elle était aussi dans le directoire et dans les autorités locales. A Lucerne et à Berne, d'anciens aristocrates occupaient les administrations; ils apportaient des obstacles de toute espèce à la levée de quinze millions frappés sur les anciennes familles nobles pour les besoins de l'armée. Rapinat prit sur lui de purger le gouvernement et les administrations helvétiques. Par une lettre du 28 prairial (16 juin), il demanda au gouvernement helvétique la démission de deux directeurs, les nommés Bay et Pffifer, celle du ministre des affaires étrangères, et le renouvellement des chambres administratives de Lucerne et de Berne. Cette demande, faite avec le ton d'un ordre, ne pouvait être refusée. Les démissions furent données sur-le-champ; mais la rudesse avec laquelle se conduisit Rapinat fit élever de nouveaux cris, et mit tous les torts de son côté. Il compromettait en effet son gouvernement, en violant ouvertement les formes pour faire des changements qu'il eût été facile d'obtenir par d'autres moyens. Sur-le-champ le Directoire français écrivit au directoire helvétique pour désapprouver la conduite de Rapinat, et pour donner satisfaction de cette violation de toutes les formes. Rapinat fut rappelé; néanmoins les membres démissionnaires demeurèrent exclus. Les conseils helvétiques nommèrent, pour remplacer les deux directeurs démissionnaires, Ochs, l'auteur de la constitution, et le colonel Laharpe, le frère du général mort en Italie, l'un des auteurs de la révolution du canton de Vaud, et l'un des citoyens les plus probes et les mieux intentionnés de son pays.

Une alliance offensive et défensive fut conclue entre les républiques helvétique et française le 2 fructidor (19 août). D'après ce traité, celle des deux puissances qui était en guerre avait droit de requérir l'intervention de l'autre, et de lui demander un secours dont la force devait être déterminée suivant les circonstances. La puissance requérante devait payer les troupes fournies par l'autre; la libre navigation de tous les fleuves de la Suisse et de la France était réciproquement stipulée. Deux routes devaient être ouvertes, l'une de France à la Cisalpine, en traversant le Valais et le Simplon, l'autre de France en Souabe, en remontant le Rhin et en suivant la rive orientale du lac de Constance. Dans ce système des républiques unies, la France s'assurait deux grandes routes militaires pour se rendre dans les États de ses alliés, et être en mesure de déboucher rapidement en Italie ou en Allemagne. On a dit que ces deux routes transportaient le théâtre de la guerre dans les États alliés. Ce n'étaient pas les routes, mais l'alliance avec la France qui exposait ces États à devenir le théâtre de la guerre. Les routes n'étaient qu'un moyen d'accourir plus tôt et de les protéger à temps, en prenant l'offensive en Allemagne et en Italie.

La ville de Genève fut réunie à la France, ainsi que la ville de Mulhausen. Les bailliaages italiens, qui avaient longtemps hésité entre la Cisalpine et la république helvétique, se déclarèrent pour celle-ci, et votèrent leur réunion. Les ligues grises, que le Directoire aurait voulu réunir à la Suisse, étaient partagées en deux factions rivales, et balançaient entre la domination autrichienne et la domination helvétique. Nos troupes les observaient. Les moines et les agents étrangers amenèrent un nouveau désastre dans l'Unterwalden. Ils firent soulever les paysans de cette vallée contre les troupes françaises. Un combat des plus acharnés eut lieu à Stanz, et il fallut mettre le feu à ce malheureux bourg pour en chasser les fanatiques qui s'y étaient établis.

Les mêmes difficultés se présentaient de l'autre côté des Alpes. Une espèce d'anarchie régnait entre les sujets des nouveaux

États et leurs gouvernements, entre ces gouvernements et nos armées, entre nos ambassadeurs et nos généraux. C'était une épouvantable confusion. La petite république ligurienne était acharnée contre le Piémont, et voulait à tout prix y introduire la révolution. Grand nombre de démocrates piémontais s'étaient réfugiés dans son sein, et en étaient sortis armés et organisés, pour faire des incursions dans leur pays, et essayer d'y renverser le gouvernement royal. Une autre bande était partie du côté de la Cisalpine, et s'était avancée par Domo-d'Ossola. Mais ces tentatives furent repoussées et une foule de victimes inutilement sacrifiées. La république ligurienne n'avait pas renoncé pour cela à harceler le gouvernement de Piémont; elle recueillait et armait de nouveaux réfugiés, et voulait elle-même faire la guerre. Notre ministre à Gênes, Sotin, avait la plus grande peine à la contenir. De son côté, notre ministre à Turin, Ginguené, n'avait pas moins de peine à répondre aux plaintes continuelles du Piémont, et à le modérer dans ses projets de vengeance contre les patriotes.

La Cisalpine était dans un désordre effrayant. Bonaparte, en la constituant, n'avait pas eu le temps de calculer exactement les proportions qu'il aurait fallu observer dans les divisions du territoire et dans le nombre des fonctionnaires, ni d'organiser le régime municipal et le système financier. Ce petit État avait à lui seul deux cent quarante représentants. Les départements étant trop nombreux, il était dévoré par une multitude de fonctionnaires. Il n'avait aucun système régulier et uniforme d'impôts. Avec une richesse considérable, il n'avait point de finances, et il pouvait à peine suffire à payer le subside convenu pour l'entretien de nos armées. Du reste, sous tous les rapports, la confusion était au comble. Depuis l'exclusion de quelques membres du conseil, prononcée par Berthier, lorsqu'il avait voulu faire accepter le traité d'alliance avec la France, les révolutionnaires l'avaient emporté, et le langage des jacobins dominait dans les conseils et les clubs. Notre armée secondait ce mouvement et appuyait toutes les exagérations. Brune, après avoir achevé la soumission de

la Suisse, était retourné en Italie, où il avait reçu le commandement général de toutes les troupes françaises, depuis le départ de Berthier pour l'Égypte. Il était à la tête des patriotes les plus véhéments. Lahoz, le commandant des troupes lombardes, dont l'organisation avait été commencée sous Bonaparte, abondait dans les mêmes idées et les mêmes sentiments. Il existait, en outre, d'autres causes de désordres dans l'inconduite de nos officiers. Ils se comportaient dans la Cisalpine comme en pays conquis. Ils maltraitaient les habitants, exigeaient des logements qui, d'après les traités, ne leur étaient pas dus, dévastaient les lieux qu'ils habitaient, se permettaient souvent des réquisitions comme en temps de guerre, extorquaient de l'argent des administrations locales, puisaient dans les caisses des villes sans alléguer aucune espèce de prétexte que leur bon plaisir. Les commandants de place exerçaient surtout des exactions intolérables. Le commandant de Mantouë s'était permis, par exemple, d'affermir à son profit la pêche du lac. Les généraux proportionnaient leur exigence à leur grade, et, indépendamment de tout ce qu'ils extorquaient, ils faisaient avec les compagnies des profits scandaleux. Celle qui était chargée d'approvisionner l'armée en Italie abandonnait aux états-majors quarante pour cent de bénéfice; et l'on peut juger par là de ce qu'elle devait gagner, pour faire de pareils avantages à ses protecteurs. Par l'effet des désertions, il n'y avait pas dans les rangs la moitié des hommes portés sur les états, de manière que la république payait le double de ce qu'elle aurait dû. Malgré toutes ces malversations, les soldats étaient mal payés, et la solde du plus grand nombre était arriérée de plusieurs mois. Ainsi, le pays que nous occupions était horriblement foulé, sans que nos soldats s'en trouvassent mieux. Les patriotes cisalpins toléraient tous ces désordres sans se plaindre, parce que l'état-major leur prêtait son appui.

A Rome, les choses se passaient mieux. Là, une commission, composée de Daunou, Florent et Faypoult, gouvernait avec sagesse et probité le pays affranchi. Ces trois hommes avaient composé une Constitution qui avait

HISTOIRE
DE
LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

DESSINS PAR YAN' D'ARGENT



PARIS

FURNE, JOUVET ET C^{IE}, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—
M DCCCLXVI

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME SECOND